

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

les 8 et 21 octobre 2014

PRÉFET
DU JURA

Les mandats de deux membres du Tribunal de commerce de Lons-le-Saunier expirant cette année, **un scrutin est organisé les 8 et 21 octobre** afin de combler ces vacances.

Cette élection aura lieu uniquement par correspondance.

Electeurs

Le collège électoral se compose, conformément aux dispositions de l'article L723.1 du Code de Commerce, des délégués consulaires élus dans le ressort du Tribunal de Commerce de Lons-le-Saunier, des membres actuels du Tribunal de Commerce ainsi que des anciens membres ayant demandé à être inscrits sur la liste électorale.

Date des scrutins

La date limite de réception des enveloppes de votes par correspondance est fixée à la veille du scrutin à 18 heures, le cachet de la poste faisant foi, soit :

- pour le 1^{er} tour le mardi 7 octobre 2014 à 18 heures
- pour le 2nd tour, le cas échéant, le lundi 20 octobre 2014 à 18 heures.

Candidatures

Les candidatures seront reçues à la Préfecture du Jura - Bureau de la réglementation et des élections aux heures habituelles d'ouverture des services (9H à 11H45 et de 13H45 à 16H30) jusqu'au jeudi 18 septembre 2014, l'heure limite de dépôt pour ce dernier jour étant fixée à 18H00.